Cet avis sur le site TED: http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:201622-2013:TEXT:FR:HTML

F-Chamalières: Services divers d'entretien et de réparation
2013/S 118-201622

Avis de marché

Services

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) **Nom, adresses et point(s) de contact**

Banque de France
57210489100013
10 boulevard Duclaux, CS 30100
À l'attention de: Marie Pascale-Aboulfaraj
63407 Chamalières
FRANCE
Téléphone: +33 473174009
E-mail: cham.marches-europeens@banque-france.fr
Fax: +33 473174132

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: www.banque-france.fr
Adresse du profil d'acheteur: https://banque-france.achatpublic.com
Accès électronique à l'information: https://banque-france.achatpublic.com
Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique: https://banque-france.achatpublic.com

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

Banque de France
57210489100013
Téléchargement du dossier sur la plate-forme de dématérialisation
75049 Paris Cedex 01
FRANCE
Adresse internet: https://banque-france.achatpublic.com

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:

Banque de France - fabrication des billets – imprimerie
57210489100013
Voir partie « VI-3 Autres informations »
Point(s) de contact: Commission de marchés
À l'attention de: Marie Pascale-Aboulfaraj
75049 Paris Cedex 01

FRANCE
Adresse internet: https://banque-france.achatpublic.com

I.2) **Type de pouvoir adjudicateur**
Organisme de droit public

I.3) **Activité principale**
Affaires économiques et financières

I.4) **Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non

Section II: Objet du marché

II.1) **Description**

II.1.1) **Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:**
Maintenance multi -technique & chaufferies.

II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation**
Services
Catégorie de services nº 1: Services d'entretien et de réparation
Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Fabrication des billets de la banque de France
imprimerie
10 bd Duclaux -CS 30100
63407 Chamalieres
Papeterie
Longues
63270 Vic-le-Comte
Code NUTS FR724

II.1.3) **Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
L'avis concerne un marché public

II.1.4) **Information sur l'accord-cadre**

II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions**
La fabrication des billets de la banque de France se compose de deux sites de production distincts et séparés géographiquement d'une trentaine de kilomètres : l'imprimerie de Chamalières et la Papeterie de Vic-le-Comte.
Le marché à pour objet la réalisation de prestations de maintenance dans le cadre d'un contrat multi-technique. Le prestataire devra réaliser, tous les jours ouvrables, la maintenance multi-technique corrective et préventive jusqu'au niveau 4 (électrique, mécanique, pneumatique..) de l'ensemble des Utilités du site de l'Imprimerie de Chamalières et des sites rattachés ainsi que la conduite des Chaufferies pour les deux sites industriels (Imprimerie et Papeterie) et la maintenance des compresseurs de la Papeterie. En dehors des périodes de fonctionnement du service de réception et de traitement des demandes du Client, le prestataire assure 24 heures / 24 et 7 jours / 7 un service d'astreinte chargé de prendre les mesures en cas d'incident sur les installations.
Le marché est subdivisé en 1 tranche ferme composée de 3 volets et en 7 tranches conditionnelles.
Une tranche ferme, soit :
Volet I) forfait multi-technique Chamalières
Ces prestations comprennent :

– la maintenance corrective et préventive ainsi que les petits travaux d'amélioration dans le domaine de : chauffage, ventilation, climatisation, désenfumage, réseaux fluides dont compresseurs AC, plomberie, traitement de la prévention contre la légionellose. Ce poste représente environ 7500 heures de travail effectif par an hors structure d'encadrement
– la maintenance corrective et préventive ainsi que les petits travaux d'amélioration dans le domaine de : courants forts et courants faibles. Ce poste représente environ 3000 heures de travail effectif par an hors structure d'encadrement.
– la maintenance corrective et préventive ainsi que les petits travaux d'amélioration dans le domaine de: métallerie, menuiserie. Ce poste représente environ 4500 heures de travail effectif par an hors structure d'encadrement.
– la fourniture des pièces de rechanges et consommables d'un montant unitaire maximum de 150EUR est incluse au forfait.
Volet II) forfait chaufferies (2 sites) et maintenance compresseurs (Papeterie).
Ces prestations comprennent :
– la conduite de la Chaufferie pour les deux sites industriels (Imprimerie de Chamalières et Papeterie de Vic le Comte) c'est-à-dire la production d'énergie et la maintenance associée sur les chaudières biénergies des deux sites industriels de la Fabrication des Billets (Imprimerie sise à Chamalières et Papeterie sise à Vic le Comte)
– la maintenance des compresseurs installés sur le site de la Papeterie.
– cette prestation exclut la fourniture de gaz ou de fuel qui est de la responsabilité de la BDF.
– la fourniture des pièces de rechanges et consommables d'un montant unitaire maximum de 150EUR est incluse au forfait.
Volet III) volet à bons de commande dit « hors forfait » se composant de :
a) la fourniture de pièces de rechanges au-dessus du seuil de 150EUR/pièce
b) des prestations de modification et/ou de grosses réparations réalisées sur les équipements objet du présent marché.
Sept Tranches conditionnelles, soit :
Tranches conditionnelles N°1:Un passage en 72h00 de la chaufferie amenera une moins value sur la prestation conduite de chaufferie pour l'imprimerie
Tranches conditionnelles N°2: Un passage en 72h00 de la chaufferie amenera une moins value sur la prestation de conduite de chaufferie pour la papeterie
Tranches conditionnelles N°3 : décennale 2017 de la chaudière A Lardet Babcock 2800kW (Imprimerie)
Tranches conditionnelles N°4 : décennale 2017 de la chaudière B Lardet Babcock 2800kW (Imprimerie)
Tranches conditionnelles N°5 : décennale 2017 de la chaudière C Lardet Babcock 2800kW (Imprimerie)
Tranches conditionnelles N°6 : moins value pour prêt de la nacelle par la BDF
Tranches conditionnelles N°7 : moins value pour la maintenance suite à remplacement des groupes froids au gaz R22 par des groupes froids neufs pilotables par GTC
A l'issue de la phase de sélection des candidats, une visite collective des sites à caractère obligatoire sera organisée pour les candidats retenus. Date prévisionnelle : Vic le Comte vendredi 13 septembre et Chamalières samedi 14 septembre.
Pour être admis à la visite, les candidats devront transmettre au pouvoir adjudicateur et ce, avant les "date et heure limites" indiquées au IV.3.4
– les fiches « renseignements visiteurs » dûment complétées (3 personnes maximum) téléchargées sur plate-forme, avec le dossier de candidature,
– l'accord de secret, téléchargé sur plate-forme, avec le dossier de candidature complété, daté et signé.
Les conditions d'organisation de la visite seront confirmées au règlement de consultation.

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**
50800000, 50700000, 50710000, 50324200, 50532400, 50532300, 50332000, 50510000, 50531100, 50531300

II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

II.1.8) **Lots**
Division en lots: non

II.1.9) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non

II.2) **Quantité ou étendue du marché**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**
Voir II.1.5
Le forfait (volet 1) représente un volume horaire indicatif de 15000 heures de travail effectif par an hors structure d'encadrement, il est estimé de 850KEUR à 1000KEUR /an HT. La conduite des chaufferies (volet II : 3 Chamalières & 2 Vic le Comte) représente environ 100KEUR à 150KEUR/an.
Le hors forfait/sur devis (volet III) est estimé de 100KEUR à 200 KEURHT/an
la fourniture de pièces de rechanges au-dessus du seuil de 150EUR/pièce représente entre 50KEUR à 100KEUR/an pour la partie multi- technique Chamalières

II.2.2) **Information sur les options**
Options: non

II.2.3) **Reconduction**
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**
Début 1.4.2014. Fin 31.3.2018

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) **Conditions relatives au contrat**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**
– paiement en Euro, par virement bancaire à 30 jours nets à date de réception de facture
– origine des fonds : ressources propres

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**
Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement momentané d'entreprises. Dans l'hypothèse où le marché serait attribué à un groupement, la Banque de France exigerait la transformation du groupement attributaire en groupement momentané d'entreprises solidaires.

III.1.4) **Autres conditions particulières**
L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: oui
description de ces conditions: Les sites industriels de la Banque de France sont classés en « établissements à régime restrictif » et répondent à des conditions de sûreté particulières.
Arrêté ministériel N° 2644 en date du 21/09/06 délivré par le ministère de l'economie des finances et de l'industrie.

III.2) **Conditions de participation**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Si le candidat fait valoir les capacités d'autres opérateurs économiques (quelle que soit la nature juridique des liens existants avec eux : groupement, sous-traitance, filiale ou autre), en application de l'article 17 du décret 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, il fournit l'ensemble des documents exigés dans la rubrique III.2.1), III.2.2) et III.2.3) du présent avis pour chaque opérateur (y compris pour les membres d'un groupement) et justifie qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Les attestations relatives aux capacités juridiques énoncées ci-dessous, ainsi que les capacités économiques, financières et techniques peuvent être regroupées sur un seul document dont un modèle, intitulé "Déclaration du candidat", est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de la Banque de France à l'adresse : https://banque-france.achatpublic.com. Le document est à récupérer dans la rubrique « PIECES DE MARCHE ».

À l'appui de sa candidature, le candidat doit fournir un dossier administratif comportant :

I - une attestation sur l'honneur dûment datée et signée :

1- qu'il n'a pas fait l'objet depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38 ; 222-40 ; 226-13 ; 313-1 à 313-3 ; 314-1 à 314-3 ; 324-1 à 324-6 ; 413-9 à 413-12 ; 421-1 à 421-2-3 ; par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1 ; par le second alinéa de l'article 433-2, par le huitième alinéa de l'article 434-9 ; par le second alinéa de l'article 434-9-1, par les articles 435-3 ; 435-4 ; 435-9 ; 435-10 ; 441-1 à 441-7 ; par l'article 441-9 ; par les articles 445-1; par l'article 450-1 du Code pénal ; par l'article 1741 du Code général des impôts ; et par les articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-9, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

2- qu'il n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du Code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

3- qu'il n'a pas fait l'objet d'une liquidation judiciaire au sens de l'article L. 640-1 du Code de commerce ou d'une faillite personnelle pour les personnes physiques, au sens de l'article L. 653-1 à 653-8 du même code, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

4- que dans le cadre d'une procédure de sauvegarde au sens de l'article L. 620-1, ou d'un redressement judiciaire au sens de l'article L. 631-1 du Code de commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger, il a été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ou de l'accord cadre.

5- qu'il a souscrit, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, les déclarations incombant en matière fiscale et sociale et avoir acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'est acquitté spontanément de ses impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement.

II - les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager les candidats ;

III - la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ou sauvegarde. Pour la fourniture des documents ou renseignements demandés ci-dessus, le candidat peut valablement produire les pièces ou informations équivalentes dans l'État dans lequel il est établi.

III.2.2) **Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: I – preuve d'une assurance des risques professionnels
II – fourniture des bilans des 3 derniers exercices disponibles du candidat (et éventuellement ceux du groupe)
III – déclaration concernant le chiffre d'affaires global HT
IV – déclaration concernant le chiffre d'affaires HT détaillé par services objet du marché pour chacune des 3 dernières années (filiale France s'il y a lieu)
Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): Minimum du chiffres d'affaires : 10MEUR/an (soit le + élevé des 2 derniers exercices ou la moyenne des 3/ en cas de groupement d'entreprises nous prendrons en compte le CA / an cumulé des membres du groupement).
Il pourra, le cas échéant, être tenu compte de la situation du groupe auquel appartient le candidat si ce groupe satisfait lui-même aux critères financiers et s'engage par une lettre d'intention au sens de l'article 2322 du code civil à soutenir sa filiale dans le cas où celle-ci ne pourraît pas être en mesure d'exécuter le marché éventuellement conclu. (courrier fourni avec la candidature).

III.2.3) **Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:
I. Liste de références récentes (maximum 5/6) en précisant la nature des prestations réalisées, le destinataire, la date d'effet des contrats, le montant ou le volume du marché (les réalisations sont prouvées par des attestations émanant des destinataires ou, à défaut, par une déclaration de l'entreprise qui devra alors indiquer des coordonnées de clients pouvant rendre compte de ces références).
II. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du prestataire de services et l'importance du personnel d'encadrement de l'entreprise candidate.
III. Indication des mesures prises par le prestataire de services pour s'assurer de la qualité de la prestation, position de l'entreprise vis-à-vis des certifications ou démarches ISO9000, ISO14001, OHSAS 18001 ou équivalent.
Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s):
Au moins 2 références avec un mininum de CA de 1MEUR/an/client dans les activités multi-technique.
Au moins 2 références d'un volume comparable au marché dans la conduite de chaufferies.

III.2.4) **Informations sur les marchés réservés**

III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) **Information relative à la profession**

La prestation est réservée à une profession particulière : non

III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service**

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation: oui

Section IV: Procédure

IV.1) **Type de procédure**

IV.1.1) **Type de procédure**

Restreinte

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**

Nombre d'opérateurs envisagé: 5
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats: 1) Capacité technique (pondérée à 60%) apprécié selon :
– compétences technique et expérience 30%
– politique qualité (12%)
– organisation et moyens matériel et humains (18%)
2) Capacité financière (pondérée à 40%) apprécié selon :
– solvabilité et capacité bénéficiaire (25%)
– garanties financières (15%)

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

IV.2) **Critères d'attribution**

IV.2.1) **Critères d'attribution**
Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

IV.2.2) **Enchère électronique**
Une enchère électronique sera effectuée: non

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**
BDF2013028

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**
non

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif**
Documents payants: non

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
24.7.2013 - 16:00

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**
français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

VI.2) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.3) **Informations complémentaires**
Les candidats sont autorisés à transmettre leur candidature par voie électronique via le site: https://banque-france.achatpublic.com, en cliquant sur « repondre a la consultation » .
Le téléchargement de la candidature doit être impérativement terminé au plus tard aux date et heure limite indiqué au point IV.3.4) du présent avis de marché, sous peine de rejet par le système informatique. Il est donc conseillé de débuter le téléchargement du pli suffisamment à l'avance. Le dépôt du pli sur la plate-forme génère automatiquement un accusé de réception par courrier électronique.

En cas de problèmes techniques relatifs à la plateforme ou pour toutes éventuelles questions sur son utilisation, la hotline est joignable aux coordonnées suivantes :
Courriel : support@achatpublic.com
Tél. : +33 892232120
Pays étrangers : +33 148075342
Chaque fichier devra être inférieur à 40 Mo, en cas de taille supérieure, il devra être découpé.
Les documents remis sur la plateforme devront chacun être signés électroniquement au moyen d'un certificat établi au nom de la personne physique habilitée à engager la société. En cas de remise réalisée par une autre personne, la personne habilitée à engager la société peut utiliser le parapheur disponible sur le site de la plateforme (rubrique outils/outil de vérification/Gestion de parapheurs – le manuel associé est dans la documentation) pour signer électroniquement les documents.
Les formats électroniques dans lesquels pourront être transmis les documents du pli de candidature (déclaration du candidat) sont les suivants : Word ou PDF signés. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de convertir les formats dans lesquels ont été encodés les fichiers, afin d'assurer leur lisibilité dans le moyen et long terme.
Les certificats de signature électronique doivent :
1. Soit être conformes à l'une des catégories de certificats constitutifs d'un produit de sécurité figurant sur la liste des produits de sécurité accessible sur le site www.references.modernisation.gouv.fr.
Les certificats PRIS V1 figurant sur la liste mise à disposition du public par le ministre chargé de la réforme de l'État à l'adresse suivante http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/ ne peuvent plus être utilisés depuis le 19 mai 2013.
2. Soit être délivrés par une autorité de certification européenne mentionnée sur la Trust-service Status List,
3. Soit être délivrés par une autorité de certification, française ou étrangère, et répondre à des normes équivalentes à celles du référentiel général de sécurité (RGS).
La demande de certificat de signature doit être anticipée le plus tôt possible.
Pour apposer sa signature, le signataire utilise l'outil de signature de son choix.
Le candidat transmet, avec le document signé, le mode d'emploi permettant de procéder aux vérifications nécessaires. Le mode d'emploi contient, a minima, dans tous les cas, la procédure permettant la vérification de la validité de la signature.
Le candidat qui utilise l'outil de signature proposé par la plateforme de dématérialisation des marchés de la Banque de France, est dispensé de fournir la procédure de vérification de la signature.
Lorsque le candidat utilise l'outil de signature mentionné au 3 ci-dessus, le mode d'emploi doit également contenir l'adresse du site Internet du référencement du candidat par le pays d'établissement ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat de signature, qui comportent au moins, la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification électronique émetteur.
La signature est au format : XAdES, CAdES ou PAdES.
Si le candidat souhaite vérifier la signature d'un document, il peut utiliser l'outil de vérification de signature fourni par la plate-forme dans la rubrique « outils informatiques ».
La signature d'un fichier compressé (Zip), ou d'un fichier comportant plusieurs documents, ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Si la signature électronique est apposée au moyen d'un parapheur électronique, chaque signature doit pouvoir être vérifiée indépendamment des autres.
Une copie de sauvegarde, en cas de transmission électronique, peut être envoyée dans les conditions définies par l'arrêté du 14/12/2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. La copie de sauvegarde peut être transmise soit sur support physique électronique signé électroniquement soit sur support papier, et doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible « copie de sauvegarde».

Cette copie de sauvegarde doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures, à l'adresse indiquée ci-dessous :
1) Banque de France – Fabrication des Billets- Commission de marchés -à l'attention de Mme Marie PASCALE-ABOULFARAJ – 10 Bd Duclaux – Chamalières - 63407, FRANCE;
2) Le nom et le cachet du candidat;
3) La mention: «maintenance multi -technique & chaufferies - bdf2013028» ;
4) La mention: « Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis ». La copie peut être soit adressés par voie postale, soit déposée au guichet d'accueil des visiteurs sis à l'adresse ci-dessus mentionnée, seul guichet habilité à délivrer un récépissé (horaires: les jours ouvrables de 7: 30 à 16: 00).
La copie devra parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus, Impérativement avant les « date et heure limites » indiquées au IV.3.4, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure d'arrivée.
.Les candidatures transmises par voie électronique et dans lesquelles un programme informatique malveillant est détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation.
Il est rappelé au candidat qu'en cas de téléchargement de la candidature électronique sur la plateforme de dématérialisation, celui-ci doit être impérativement terminé au plus tard aux dates et heure limite indiquées en page de garde, sous peine de rejet par le système informatique. Par conséquent, nous vous conseillons de débuter le téléchargement de votre pli suffisamment à l'avance, afin que la remise puisse s'effectuer dans les délais impartis. Les plis transmis par voie électronique sont horodatés à la date et l'heure de fin de réception de la candidature. Après le dépôt du pli sur la plate-forme, un accusé de réception est adressé au candidat par courrier électronique donnant à son dépôt une date et une heure certaines.
Tout dossier dont la télétransmission se termine après la date et l'heure limite est considéré comme hors délai.
Les candidats peuvent cependant choisir d'envoyer ou de déposer leur pli de candidature à l'adresse et dans les conditions indiquées ci-dessous. Les pièces constitutives du dossier à remettre par chaque candidat seront présentées sous une enveloppe fermée qui portera exclusivement et impérativement les mentions suivantes:
1) Banque de France – fabrication des billets- commission de marchés -à l'attention de Mme Marie Pascale-Aboulfaraj – 10 bd Duclaux – Chamalières - 63407, France;
2) Le nom et le cachet du candidat;
3) La mention: «maintenance multi -technique & chaufferies – bdf2013028 » ;
4) La mention: « Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis ». Les plis contenant les candidatures peuvent être soit adressés par voie postale, soit déposés au guichet d'accueil des visiteurs sis à l'adresse ci-dessus mentionnée, seul guichet habilité à délivrer un récépissé (horaires: les jours ouvrables de 7:30 à 16:00).
Les plis devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus, Impérativement avant les « date et heure limites » indiquées au IV.3.4, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure d'arrivée.
L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, la Banque de France ne pouvant être tenue pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.
Quel que soit leur mode de transmission, les plis qui parviendront sous enveloppe non fermée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur expéditeur.
Attention : il est rappelé aux candidats que lors du téléchargement du dossier de consultation sur la plateforme, ils ne sont plus obligés de s'identifier. Mais s'ils ne procèdent pas à cette formalité, ils ne seront pas avertis par la plateforme des éventuels modifications ou correctifs opérés dans le cadre de l'appel d'offres, et ils ne recevront pas les réponses aux questions posées.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif
7 rue de Jouy
75181 Paris Cedex 04
FRANCE
E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr
Téléphone: +33 144594400

VI.4.2) **Introduction des recours**

Précisions concernant les délais d'introduction des recours: Possibilité d'introduire un référé précontractuel jusqu'à la conclusion du contrat en vertu des articles L 551-1 et suivants du code de justice administrative.

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

17.6.2013